

rons qu'ils auront des émules. A la prochaine exhibition de comté, on doit exhiber plusieurs pièces de mécanisme qui intéressent.

C'est aussi à cette exhibition que d'ordinaire se rencontrent de beaux échantillons de savoir-faire de nos Dames Canadiennes. L'exhibition des gants, des mitaines, des bas et autres pièces de tricot est toujours riche, variée, et de bon apprêt. Les bonnes fermières de cette partie de Dorchester travaillent avec succès des couvertures de lits, des flanelles et autres objets usuels qui montrent leur bon goût. Des droguets, des carreaux en laine, et autres travaux de cette espèce ont subi, dans cette partie de la province depuis quelques années une amélioration bien satisfaisante. Dorchester, sous ce rapport, peut se prévaloir d'avantages que ne présentent pas les populations de St. Maurice, de Berthier, de Veuchères, etc.

Le voisinage de la ville de Québec a porté bon nombre de cultivateurs de Dorchester à ne s'occuper que de recueillir grandes provisions de foin qu'ils vendent à bonne composition aux voyageurs, aux chantiers, etc., et dont une partie est dépensée par les animaux de la ferme. Assurément ces braves gens-là trouveraient plus ample profit à faire de copieux jardinages, à cultiver les légumes, à élever du bétail qu'à faire du foin pour vendre. Les légumes sont fort peu cultivés en cette partie de la province. Les jardins sont peu recommandables. Cependant le fermier intelligent qui s'adonnerait à la culture des choux, des navets, des betteraves et qui les cultiverait sur une grande échelle, trouverait dans ces produits un aliment sain et productif pour les vaches à lait dont le produit est si avantageux dans le voisinage des villes, surtout en hiver. Cette pratique maintiendrait les bestiaux en meilleur état, leur produit serait plus abondant, leur chair plus succulente et l'engrais en serait moins dispendieux. Quoiqu'il en soit de ces avantages sur lesquels nous ne pouvons nous étendre, espérons qu'on les sentira en cette partie de la province et ailleurs aussi, — mais il faut tout attendre du temps.

On remarque dans la Pointe-Lévi, dans St. Nicolas, des fermes bien tenues. Ce n'est pas qu'il ne s'en rencontre pas dans les autres paroisses du comté, mais en celles-ci, elles sont un peu plus fréquentes et sur un pied qui commande davantage l'attention. Probablement l'exemple des riches propriétaires qui ont eu le loisir de se procurer des fermiers européens et de faire la dépense de mettre en

pratique d'autres plans, ont décidé quelques fermiers à laisser la routine. Les constructions, les abris sont généralement en bon ordre. Je voudrais pouvoir dire la même chose des chemins, qui pourtant vont s'améliorant, mais leur état réclame une attention exacte de la municipalité.

Puisque nous venons de mentionner la Pointe-Lévi, ne passons pas outre sans faire remarquer que la traverse, les chantiers, etc., attirent ici bon nombre de desœuvrés des autres paroisses circonvoisines. Que de bras perdus pour l'agriculture ! que de vigoureux jeunes gens on trouve sur la plage, oisifs, fainéants et occupés à chercher sans trouble l'occasion de faire fortune. S'ils voulaient se procurer aisance et confort, et se mettre à l'abri des misères que leur crée leur nonchalance ils iraient prendre possession des belles terres offertes ça et là à petite distance aux colonisateurs — ils iraient, moyennant bons gages, chez un honnête et actif fermier apprendre l'économie, l'industrie, etc., et connaître les agréments, les ressources, les profits de la vie agricole. Saluons en passant la bonne nouvelle que la Pointe-Lévi veut en finir avec les auberges. Ceci est d'un bon augure. Les citoyens de cette paroisse, en abolissant ces repaires de vices, vont se débarrasser de bon nombre de ces paresseux que le liquide attroupe dans les cantines de passage. Une meilleure ère va s'ouvrir pour la paroisse. De nouveaux bras vont être rendus à l'agriculture et à l'industrie. Du courage donc !

Je n'ai pas parlé de l'état du bétail, des céréales, etc., que fournit ce comté. Etant à peu près semblable à ce qui vient des comtés voisins, son produit pourra prêter matière à réflexion en d'autres circonstances. Passons à Bellechasse.....

RURICOLA.

Au Secrétaire de la Société d'Agriculture du Bas-Canada.

MONSIEUR, — En vertu d'une des résolutions passées par votre philanthropique Société, j'ai été nommé agent de votre inappréciable journal pour cette paroisse. Vous trouverez, ci-incluse, une liste de la souscription des anciens abonnés ainsi que les noms des nouveaux. Je souhaite que les autres paroisses en montrent autant et même plus en proportion de leur population. Je suis de plus autorisé par mes collègues, les Commissaires d'Ecole, à vous envoyer la faible contribution du journal, que